

L'église est incendiée le 23 avril 1870 en même temps que 50 maisons du village.

INCENDIE A CHATILLON DE MICHAILLE

Notre dernier n° venait d'être expédié. Lorsqu'une dépêche télégraphique vint annoncer qu'un terrible incendie dévorait Châtillon de Michaille.

A cette nouvelle, la population de notre ville s'émut : M. le sous-préfet Lachaud, accompagné de MM. Chivot, juge d'instruction ; Charvériat, substitut de M. le procureur impérial, et Michel, lieutenant de gendarmerie, se rendit en toute hâte sur le lieu du sinistre.

La générale se faisait entendre dans nos rues, et une escouade de nos pompiers avec une pompe s'y transportèrent aussitôt.

Déjà M. le préfet de l'Ain se trouvait à Châtillon où il était arrivé par Bellegarde, apportant un premier secours de 1000 francs.

Les compagnies de pompiers de Châtillon, de Bellegarde-Vanchy, de Saint-Germain de Joux, de Montanges, de Champromier, de Lancrans, de Billiat et de Lalleyriat étaient à l'œuvre, combattant avec intrépidité, lorsque celles des Neyrolles et de Nantua apportèrent leur contingent de zèle et de courage.

De nombreux habitants accourus des diverses localités voisines, des fonctionnaires, des employés, des militaires appartenant aux corps de la gendarmerie et des douanes, rivalisaient avec la population châtillonnaise.

Voici, en résumé, les renseignements que nous avons recueillis :

Le 23 de ce mois, à une heure et demie de l'après midi, le feu s'est déclaré dans les hébergeages de la maison habitée par les époux Dubuisson. Malgré de prompts secours, en moins de quatre heures 42 maisons étaient embrasées ; presque toutes étaient couvertes en *bardeaux*.

L'église, située sur une éminence, à plus de 200 mètres des maisons enflammées, mais aussi couverte en *bardeaux*, a été entièrement brûlée ; les cloches ont fondu. — 80 ménages ont été incendiés.

A l'exception de trois, toutes les maisons construites sur l'ancienne route impériale, sur la place principale et sur la route de Billiat n'offrent plus qu'un monceau de ruines. Si l'hôtel de ville n'eût pas été couvert en tuiles, il eût infailliblement pris feu, et alors ce ne serait plus la perte de 42 maisons que nous aurions à déplorer, mais très probablement celle de tout le chef-lieu de canton.

La cause de ce sinistre est attribuée au mauvais état de la cheminée des époux Dubuisson.

Les pertes s'élèvent à environ 600,000 fr. Il y a des assurances pour 270,000 fr.

M. Cuaz, maire de Châtillon, conseiller honoraire de la cour de Lyon, s'était empressé, au signal d'alarme, de faire mettre en sûreté les archives communales.

M. Caire, notaire, dont la maison a été incendiée, a pu heureusement sauver ses minutes et jusqu'à la moindre de ses correspondances. Par un travail incessant il a mis en ordre tous ses dossiers, casés aujourd'hui dans sa nouvelle étude.

Combien d'actes de courage, de dévouement héroïque nous aurions à mentionner, si la crainte d'émettre involontairement des noms de personnes dignes des plus grands éloges n'arrêtait notre plume !

Mieux vaut dire qu'en vérité tout le monde a fait son devoir et qu'il faut songer à recueillir le plus de dons possible pour arriver à soulager les trop nombreuses victimes du fléau.

Des souscriptions se sont spontanément ouvertes dans le département. A Nantua, dans un après-dîner, il a été recueilli plus de onze cents francs ; les incendiés de Lalleyriat n'ont point été oubliés.

Nous commençons dans le n° de ce jour la publication des listes qui nous ont été remises, et nous ferons le même accueil à celles qui nous seront adressées.